



Conseil économique et social

Distr. : Générale
15 juillet 2010

Français
Original : Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique

Sixième session

Astana, 27 septembre-2 octobre 2010

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

Examen de la mise en œuvre : Les recommandations de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2005)

Progrès dans l'application des recommandations de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2005)

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document passe en revue les progrès réalisés dans la région dans l'application des recommandations de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, tant pour ce qui est de l'intégration des politiques nationales et du développement institutionnel, que de la coopération régionale. Il identifie également les possibilités de changements au niveau des systèmes et des politiques pour aider les pays d'Asie et du Pacifique à relever l'immense défi que représente le maintien des niveaux de croissance économique réalisés précédemment alors que les ressources naturelles s'amenuisent. Le document donne un aperçu de la manière dont les pays de la région font face à la demande croissante d'énergie, d'eau et d'autres ressources naturelles, aux crises récentes intervenues simultanément (crises alimentaire, énergétique et financière), et aux changements climatiques, situation qui menace les acquis réalisés dans le domaine de la réduction de la pauvreté et fait obstacle aux efforts visant à répondre aux besoins non satisfaits de millions de personnes. Le document met en évidence le potentiel qui existe en faveur d'une intégration globale et systématique de la durabilité environnementale aux politiques de développement et donne des exemples de la manière dont certains pays de la région ont déjà fait de la crise économique et financière actuelle une occasion de croissance verte en intégrant des éléments écologiques dans leurs programmes d'incitation économique. Si de nombreuses initiatives sont en cours, il est évident qu'il n'existe pas d'approche passe-partout, et que chaque pays devra concevoir un modèle de croissance verte adapté à ses propres priorités. Le document préconise d'investir en capital humain, en énergie propre et en efficacité écologique pour promouvoir une croissance verte favorable aux pauvres, qui constitue l'épine dorsale d'un développement durable et inclusif.

La Conférence souhaitera peut-être examiner les questions et les problèmes mis en évidence et donner des directives concernant le suivi.

Table des matières

	Page
Introduction	2
I. Progrès dans la mise en œuvre.....	3
A. Initiatives à l'échelon national	3
B. Initiatives aux niveaux régional et mondial	10
II. Problèmes et opportunités.....	12
III. Lacunes	14
IV. Perspectives	16
V. Questions à examiner.....	19
 Annexe I : Module thématique : énergie, eau, alimentation et agriculture, établissements urbains et infrastructure durable	20
Annexe II : Progrès sur la voie de l'application	22

Introduction

1. Le présent document passe en revue les progrès réalisés dans la région Asie-Pacifique en matière d'intégration de la durabilité environnementale dans les politiques de développement, qui est le thème essentiel de deux des principaux documents finals de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (mars 2005) – la Déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, 2005 ; et – le Plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique, 2006-2010. Pour un résumé des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Initiative de Séoul sur la croissance économique écologiquement durable ou « Croissance verte », voir le document E/ESCAP/MCED(6)/3.

2. Compte tenu de la complexité des processus et des difficultés auxquels la région de l'Asie et du Pacifique s'est trouvée confrontée au cours de ces cinq dernières années, et des moyens d'action interdépendants dans tous les secteurs, ce document porte essentiellement sur l'intégration des politiques régionales et nationales, et le développement institutionnel dans les principaux domaines pour la promotion d'une croissance économique écologiquement durable. Le document se compose de six chapitres, à savoir l'introduction, les progrès dans la mise en œuvre, les défis et les opportunités, les lacunes, la voie à suivre et les questions à examiner. Son objectif est de stimuler les débats à la sixième Conférence ministérielle sur les questions ci-dessus, et les orientations générales que les États membres souhaiteront peut-être adopter.

I. Progrès dans la mise en œuvre

3. Depuis la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement, trois crises ont frappé la région de l'Asie et du Pacifique. Les trois crises – alimentaire, énergétique et financière, aggravées par les changements climatiques, continuent à éprouver les sociétés, leur faisant payer un lourd tribut humain. En outre, les pays de la région Asie-Pacifique sont en prise avec d'énormes difficultés pour maintenir les niveaux précédents de croissance économique à l'heure où les ressources naturelles s'épuisent. La demande d'énergie, d'eau et d'autres ressources naturelles est appelée à augmenter rapidement, alors que les besoins élémentaires de millions de personnes demeurent insatisfaits. Les pays de la région Asie-Pacifique ne peuvent plus croire en l'approche « la croissance d'abord, le nettoyage plus tard » et reconnaissent de plus en plus que durabilité environnementale et croissance économique ne sont pas incompatibles et qu'investir dans la durabilité environnementale peut avoir des effets favorables non seulement pour l'environnement mais aussi pour l'économie, par exemple, en générant des emplois¹. En réponse à la crise, un grand nombre de mesures d'incitation nationales et de stratégies « vertes » ont été lancées dans la région et des investissements en capital naturel pour la création d'emplois écologiques ont été encouragés. Le développement stratégique a également été lancé dans des secteurs clés tels que l'infrastructure urbaine et rurale et l'agriculture². Tandis que de nombreuses initiatives sont en cours, il va de soi qu'il n'existe pas de formules passe-partout et que chaque pays devra concevoir une croissance verte personnalisée adaptée à ses propres priorités.

4. Réaliser une croissance verte signifie bien plus qu'intégrer la durabilité environnementale dans les schémas de développement actuels. Cela exige une amélioration substantielle de l'efficacité des ressources de la production et de la consommation ainsi qu'une augmentation de la productivité du travail en investissant dans le capital humain. La structure invisible de l'économie doit devenir plus économe. En outre, pour faire face à ces difficultés fondamentales, des mesures doivent être prises pour favoriser la compétitivité et une résilience socio-économique face aux changements climatiques, à la pénurie des ressources ainsi qu'aux risques et aux incertitudes.

5. Plusieurs pays de la région de l'Asie et du Pacifique ont déjà fait de la crise financière et économique actuelle une occasion de réaliser la croissance verte en intégrant des éléments verts dans leurs programmes d'incitation économique et en prenant des initiatives appropriées dans ce sens.

A. Initiatives à l'échelon national

1. Élaboration de politiques intégrées

a) Stratégies nationales de développement durable

6. Faisant suite à leur engagement envers les recommandations du Sommet mondial sur le développement durable, de nombreux pays de la région ont placé

¹ *Financial Times*, "Which country has the greenest bail-out?" (mars 2009), voir <http://www.ft.com/cms/s/0/cc207678-0738-11de-9294-000077b07658.html>.

² Ces secteurs représentent 60 % de la population active de la région.

au premier rang de leurs préoccupations politiques la formulation et à la mise en œuvre de stratégies nationales de développement durable et de documents de politique générale axés sur le développement durable. Quinze pays environ³ ont récemment mis au point leurs Stratégies nationales de développement durable qui portent également sur la durabilité environnementale dans divers secteurs et comprennent la mise en œuvre de politiques de croissance verte. D'autres pays ont adopté divers documents de politique générale, tels que « Vision verte 21 » en République de Corée, Vision 2020 en Malaisie et le Plan vert ou Plan d'action national pour l'environnement ou Agenda national 21 à Singapour, Agenda 21 et le Programme d'action en faveur d'un développement durable, en Chine, afin de créer une synergie entre la durabilité environnementale et les politiques de développement. Il est intéressant de noter que dans son onzième plan quinquennal national de développement économique et social, la Chine s'est fixé comme objectif contraignant de réduire de 20 % la consommation d'énergie par unité de PIB et de 10 % l'émission totale des principaux polluants au cours de la période 2006-2010 sur la base des niveaux de 2005. À la fin de 2009, la consommation d'énergie par unité de PIB avait baissé de 14,38 % et il est prévu que d'ici la fin de 2010, les objectifs de réduction de la demande chimique en oxygène (DCO) et des émissions de dioxyde de soufre (SO₂) seront atteints.

b) Stratégies de mise en œuvre de la croissance verte

7. Un certain nombre de pays de la région ont ouvert la voie dans l'élaboration de documents de politique générale, de stratégies et de feuilles de route en matière de croissance verte. La République de Corée a pris des mesures énergiques pour rendre sa croissance économique et ses investissements plus écologiques avec le lancement d'une stratégie d'incitation appelée « nouvelle donne verte », en janvier 2009. À la fin de la même année, une stratégie nationale de croissance verte et un plan quinquennal ont également été présentés, qui abordaient les questions du changement climatique, de la sécurité énergétique et de la qualité de vie sous l'angle d'importants investissements dans les secteurs respectueux de l'environnement.

8. Au début de l'année 2009, le Cambodge, a été le premier parmi les pays les moins développés de la région Asie-Pacifique, à créer sa stratégie de croissance verte lorsqu'il a mis en place un secrétariat national de la croissance verte et un groupe de travail interministériel sur la croissance verte pour la mise au point d'une feuille de route nationale pour la croissance verte. La feuille de route, approuvée à une table ronde ministérielle, en février 2010, présente un schéma directeur pour faire face aux difficultés persistantes dans certains secteurs clés par une approche intégrée de croissance verte et propose 40 projets interministériels pour la poursuite de la mise en œuvre.

9. En 2008, le Kazakhstan a intégré un certain nombre de mécanismes d'intervention en matière de croissance écologique dans sa stratégie nationale de développement durable. Certains de ces mécanismes ont été intégrés dans la Stratégie de 2030 – « Zasy1 Damu » voir E/ESCAP/MCED(6)/10. Une action concertée menée par un groupe de travail interministériel dirigé par le Cabinet du

³ Le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan en Asie centrale ; le Bangladesh, le Bhoutan, le Pakistan, les Maldives et Sri Lanka, en Asie du sud ; le Cambodge, la République démocratique populaire lao, le Myanmar, le Myanmar, la Thaïlande, le Viet Nam en Asie du sud-est et la Mongolie, en Asie du nord-est, avec l'assistance du Centre de documentation régional du PNUE pour l'Asie et le Pacifique (voir <http://www.ricap.unep.org/nsds/brief/Cambodia%20brief.pdf>).

Président a permis d'élaborer, en 2010, un rapport national sur l'utilisation de moyens d'action en faveur de la croissance verte dans la planification et la gestion stratégiques. Ses recommandations seront reprises dans la stratégie de développement à faible taux d'émission de carbone qui est également en cours d'élaboration.

10. Des pays tels que la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines et la Thaïlande adoptent des stratégies visant à améliorer la durabilité environnementale de leur croissance économique en encourageant l'innovation verte et les technologies vertes, l'élaboration et la mise en application d'une écotaxe et d'une taxe sur le carbone, ainsi que les entreprises vertes. Les Philippines et l'Indonésie ont commencé à intégrer des dimensions d'efficacité dans leurs Plans nationaux de développement. Sri Lanka a lancé un Plan d'action national pour le Programme Haritha Lanka, qui est axé sur l'amélioration de l'efficacité et l'utilisation efficiente des ressources naturelles, notamment la terre et l'eau, ainsi que sur les villes et les industries vertes et sur la préservation des écosystèmes naturels et de leurs services. La sous-région du Pacifique est actuellement en train de mettre en place un partenariat pour la croissance verte avec des pays comme les Fidji, en ouvrant ainsi la voie dans la promotion de la croissance verte en tant que moteur favorisant la création d'emplois verts, et les Samoa, en stimulant les possibilités de création d'entreprises vertes dans les communautés rurales pauvres à partir de sources d'énergie renouvelable.

2. Infrastructure durable

11. Des approches économes du développement des infrastructures ont déjà été introduites dans la région. Des gouvernements locaux clairvoyants ont vu en la notion d'écoville une approche du développement urbain ayant le potentiel d'améliorer considérablement la qualité de la vie et de la croissance, en valorisant la propriété, en créant des emplois et en augmentant les avantages socio-économiques pour tous. Le Bhoutan, la Chine, l'Indonésie, la Malaisie, la Mongolie, le Népal, les Philippines et le Viet Nam ont mis en place des équipes de pays pour promouvoir le développement d'infrastructures hydrauliques écologiquement rationnelles. Certaines mesures d'efficacité portant sur la réhabilitation des cours d'eau et la gestion des eaux pluviales sont sur le point d'être adoptées au Népal, aux Philippines et au Viet Nam. La CESAP a déjà défini de nombreuses bonnes pratiques dont elle a favorisé la diffusion, notamment la conception urbaine sensible à la question de l'eau en Australie, les pratiques de récupération et de réutilisation des eaux usées pour l'agriculture et le développement de la Taehwa en République de Corée, et le Programme ABC Waters (Active, Beautiful and Clean) de Singapour. En Inde, le Programme des routes rurales, lancé par le Premier Ministre et entièrement financé par l'administration centrale, a été lancé dans le but de dynamiser les liaisons rurales.

12. Des approches novatrices de type communautaire ont été adoptées par de nombreux pays pour répondre aux besoins en logements et en eau, et ces initiatives ont été couronnées de succès grâce à des facteurs tels que l'autonomie des administrations locales, des systèmes de suivi des résultats clairs, la participation des communautés locales et des services à la clientèle de qualité. La fourniture décentralisée d'énergies renouvelables a permis la réalisation de plusieurs projets d'électrification rurale, tels que la création de coopératives électriques rurales (Bangladesh, Cambodge, Samoa) et l'électrification rurale d'un département de la compagnie de distribution nationale (Thaïlande). Le projet de partenariat public-privé en faveur des pauvres de Cinta Mekar (Indonésie) est un

autre exemple de réussite de la participation communautaire. Dans cette petite communauté, une installation d'énergie hydraulique à petite échelle a été créée pour fournir de l'électricité à tous. Le projet a fait intervenir la communauté, des campagnes de sensibilisation, ainsi que des activités éducatives et génératrices de revenus à des fins de développement social⁴.

3. Consommation et production durables

13. La croissance de l'industrialisation a favorisé l'apparition de conditions et de mesures incitatives en faveur de processus de production moins polluants et plus écologiquement durables par la mise en place de cadres réglementaires et l'augmentation des prix des matières premières, telles que l'énergie et l'eau, pour faire avancer les objectifs de la croissance verte. Les politiques encourageant les produits énergétiquement efficaces (écoétiquetage), une production plus propre (3R (réduire, réutiliser, recycler), la production d'énergie à partir de déchets et les investissements informés (grâce à la communication d'informations) ont pris leur essor dans la région.

a) Écoétiquetage

14. L'écoétiquetage fournit des informations de base permettant au consommateur de faire un choix informé et encourage l'achat de produits fabriqués par des procédés respectueux de l'environnement ou pouvant être utilisés par des moyens écologiquement rationnels, ou qui, d'une manière générale, pendant la totalité de leur cycle de vie, permettent d'alléger le fardeau qui pèse sur l'environnement. Certains systèmes d'attribution de label écologique dans la région comprennent i) Lao Organic ; ii) JAS – Normes agricoles japonaises ; iii) India Organic – Programme national de production organique ; iv) EcoLeaf Japon ; v) Fairtrade ; vi) Eco-label coréen ; vii) Thai Green Label ; viii) EcoMark, Japon ; ix) Green-e ; x) Marque verte ; xi) Forest Garden Products ; xii) Singapore Green Label Scheme ; xiii) Ecomark indien ; xiv) Organic Food China ; xv) Ekolabel Indonesia ; xvi) Green Choice: Philippines ; xvii) Hong Kong Eco-label, et xviii) Eco-mark Viet Nam.

b) Production moins polluante

15. Des modèles de production moins polluante ont été encouragés dans un certain nombre de pays de la région, tels que l'Australie, le Cambodge, la Chine, l'Inde, le Japon, le Kazakhstan, la Malaisie, les Philippines, la Fédération de Russie, la République de Corée et le Viet Nam. La Chine joue un rôle de chef de file dans la région, par exemple, avec ses politiques économes en ressources, sa promotion de l'économie circulaire, ses parcs écoindustriels et les investissements visant à promouvoir l'utilisation efficace des ressources et de l'énergie. Divers programmes portant sur la gestion durable des déchets, tels que la réutilisation et le recyclage des déchets dans l'ensemble des processus de production, de circulation et de consommation⁵ se sont révélés efficaces pour réduire la consommation de ressources. Les investissements dans la production d'énergies renouvelables ont enregistré une augmentation de 10 % de la répartition des sources. Des mesures similaires ont été prises en Inde, dans les

⁴ CESAP, *Lighting up Lives: Pro-Poor Public Private Partnerships (Energy component, Indonesia)* (Bangkok, CESAP, 2004).

⁵ F. Sheng, "A green economy: conceptual issues", 2010 (non publié).

industries à forte consommation d'énergie, telles que les industries du ciment, de l'acier, des engrais et de l'aluminium. L'Inde a également pris des mesures en faveur de l'énergie renouvelable, des transports publics à haut rendement énergétique et des bâtiments verts. La Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie ont introduit des programmes de promotion de l'innovation et de l'efficacité, et de création d'installations locales de production utilisant des énergies renouvelables. En septembre 2009, le Viet Nam a adopté une stratégie nationale pour une production moins polluante dans les industries jusqu'en 2010 et des activités sont maintenant en cours pour mettre en œuvre cette stratégie. Un comité directeur a été mis en place et un bureau pour une production moins polluante a été créé au sein du Ministère de l'industrie et du commerce. Des activités de formation et de sensibilisation ont été activement menées. Les objectifs pour 2015 sont de susciter une prise de conscience en faveur d'une production moins polluante dans 50 % des industries et de parvenir à un taux de mise en œuvre de la stratégie dans 25 % de celles-ci. Les objectifs pour 2020 sont de 90 % et de 50 % respectivement.

16. Les petits pays insulaires en développement envisagent d'utiliser des sources renouvelables pour la production d'énergie afin d'affranchir leur économie de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles coûteux. Le Gouvernement des Maldives joue un rôle de premier plan parmi ceux-ci en utilisant ses objectifs de réduction des émissions polluantes dans le cadre d'une stratégie de promotion du tourisme ciblant le touriste soucieux de l'environnement.

17. En ce qui concerne l'utilisation efficace de l'eau, la Chine prévoit de limiter à 125 mètres cubes le volume d'eau utilisée pour chaque 10 000 yuans de PIB d'ici à 2020.⁶ En Inde, la Mission nationale de l'eau s'est fixé pour objectif d'améliorer de 20% l'efficacité de l'utilisation de l'eau en s'appuyant sur une politique tarifaire et sur d'autres mesures.

18. L'efficacité matérielle est également encouragée pour réduire dans l'ensemble l'utilisation, les déchets et les rejets de matériaux. Le Japon a joué un rôle de chef de file dans la région en réduisant l'utilisation de matériaux. Il a promulgué et mis en œuvre une loi fondamentale et un plan visant à créer une société fondée sur le recyclage rationnel des matériaux en réduisant, en réutilisant et en recyclant ceux-ci. Un grand nombre d'autres pays de la région ont mis en place des politiques visant à réduire l'utilisation et les déchets de matériaux. Les objectifs généraux des 3R (réduire, réutiliser, recycler) ont rencontré un énorme succès au Viet Nam (stratégie nationale des 3R), aux Philippines (politiques nationales des 3R) et au Pakistan (politique nationale environnementale 2005). Parmi les autres pays qui ont adopté des mesures visant à promouvoir l'efficacité en matière de déchets et de recyclage figurent la Malaisie (plan national stratégique pour la gestion des déchets solides, 2005), la Chine (loi sur la promotion de l'économie circulaire, 2008) et la Nouvelle-Zélande (loi sur la réduction de la production de déchets, 2008).

⁶ Jason Subler et Li Jiansheng, "China vows to squeeze 60 per cent more out of its water", Reuters, 15 février 2009, disponible sur le site : www.reuters.com/article/environmentNews/idUSTRE51E0BB20090215, le 19 juillet 2009.

c) Accès à l'information

19. L'un des outils les plus importants pour permettre aux investisseurs d'être informés et consciencieux est la fourniture au public et aux médias de l'information concernant la performance environnementale des sociétés. Ces pratiques se répandent dans la région avec un succès particulier en Indonésie, où les diverses industries ont été notées comme bonnes ou mauvaises en fonction de leur performance environnementale, ce qui, à son tour, a influé sur le cours de leurs actions en bourse.

20. À l'heure actuelle, les sociétés présentent leurs programmes sociaux et environnementaux, sur leur site web, dans leurs rapports annuels ou dans des rapports de viabilité distincts. Une étude récente menée par la Société financière internationale dans six pays – Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viet Nam – montre que les rapports de viabilité établis par les entreprises se sont multipliés et se sont considérablement améliorés au cours des cinq dernières années. De même, la responsabilité sociale des entreprises se développe à un rythme sans précédent en Chine, comme en témoignent les 18 rapports publiés au cours de la seule année 2006.

d) Moyens de réglementation et instruments reposant sur les mécanismes de marché

21. De même, en réponse aux nouveaux défis en matière de questions intersectorielles et thématiques, de nombreux pays de la région ont encouragé l'utilisation d'instruments régulateurs et de marché (annexe I) et ont reformulé leurs législation et normes. Occasionnellement, une nouvelle législation propose des modalités permettant de renforcer la participation publique, la diffusion d'informations, et de promouvoir des informations concernant l'environnement tout en sensibilisant les parties concernées aux questions environnementales.

22. Les moyens de réglementation qui s'appuient sur des instrument tels que la législation et les normes sont encore largement répandus dans la région, en particulier pour le contrôle de la pollution au moyen de redevances qui comprend quatre catégories : i) taxes de déversement, basées sur la quantité et la toxicité des polluants rejetés ; ii) redevances payées par les utilisateurs pour les usines de traitement des eau usées ou le ramassage public des ordures ; iii) redevances sur produit, lorsque des produits moins polluants bénéficient d'un système d'imposition favorable ou de subventions ; iv) redevances administratives, telles que les paiements pour enregistrement ou délivrance de permis.

23. Compte tenu de l'augmentation des litiges et des différends environnementaux, des tribunaux compétents en matière d'environnement ont été créés. En Chine, par exemple, le Gouvernement a créé 11 tribunaux de l'environnement pilotes. Depuis 1998, l'Indonésie a assuré la formation de 20 % de ses juges au droit de l'environnement. En janvier 1998, 117 tribunaux municipaux et régionaux de première instance ont été désignés comme tribunaux de l'environnement par la Cour suprême des Philippines. Les Cours suprêmes de l'Inde et de la Thaïlande sont également bien connues pour leur dynamisme en matière judiciaire. La création de forces de police de l'environnement et de douanes vertes est un autre fait nouveau marquant. Le Viet Nam, par exemple, a créé des services de police de l'environnement dans 30 villes et provinces. À Kunming, capitale de la province du Yunnan, en Chine, une force de police de l'environnement, dotée dans un premier temps de 60 agents, a également été

constituée. La République de Corée a été à l'avant-garde en la matière, en lançant l'Initiative des douanes vertes pour prévenir le commerce illicite de produits de base écologiquement sensibles, tels que les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, les produits chimiques toxiques, les déchets dangereux et les espèces menacées d'extinction.

4. Entreprises vertes et technologie verte

24. Les pays de la région tirent également profit des entreprises vertes et de la technologie verte, grâce à des investissements mis au service de la production d'énergie à faible émission de carbone (énergie renouvelable, fixation et stockage du carbone), de l'efficacité énergétique (bâtiments, véhicules, trains et réseaux électriques), de l'approvisionnement en eau et de la gestion des déchets. La Chine, par exemple, est en train d'investir dans 100 nouveaux trains à grande vitesse, dans le cadre de l'extension du réseau ferroviaire à 120 000 km d'ici à 2020, et dans des liaisons plus rapides entre toutes les grandes villes du pays. Au début de l'année 2010, la Chine est aussi devenue le chef de file mondial dans la production de technologie à énergies renouvelables, position acquise grâce à un appui massif en faveur de ce secteur par le biais de politiques générales et d'investissements. Le développement et la fourniture d'énergies renouvelables dans de nombreux autres pays de la région est une initiative opportune car elle offre des débouchés commerciaux aux pauvres.

25. La République de Corée investit dans la recherche-développement dans le domaine des industries vertes telles que les diodes électroluminescentes, les piles solaires et les voitures hybrides, dans le but d'augmenter sa part de marché international en la faisant passer à 8 %. En juillet 2009, la République de Corée a annoncé un nouvel investissement de l'ordre de 85 milliards de dollars échelonné sur 5 ans (2 % de son PIB) en faveur des industries et technologies vertes.

26. Le Gouvernement philippin a estimé que la croissance verte constituait la solution aux problèmes générés par la crise financière et les changements climatiques⁷. À cet égard, pour créer l'environnement propice nécessaire, il a adopté un certain nombre de lois de référence, notamment la loi sur l'énergie renouvelable adoptée récemment. Les formes d'énergie renouvelables représentent déjà 33 % de l'approvisionnement énergétique, mais compte tenu du vaste potentiel du pays en énergie géothermique, les autorités s'emploient à accroître cette proportion. Le pays a également adopté un programme d'achats verts et encourage les entreprises vertes. Afin d'encourager la croissance verte à l'échelon régional, une Conférence internationale sur l'industrie verte en Asie a également été convoquée à Manille, en septembre 2009.

5. Paiement pour services environnementaux

27. Le paiement pour services environnementaux se popularise également dans la région. La nouvelle stratégie globale adoptée par la Province d'Aceh, en Indonésie, pour reconstruire l'économie à la suite du tsunami de décembre 2004 et après 30 années de conflit pour l'indépendance envisage le recouvrement des coûts des services environnementaux. Cette stratégie économique verte intègre les principes de la durabilité environnementale par le biais du recours aux

⁷ Jose L. Atienza, Jr., Secretary of the Department of Environment and Natural Resources, Philippines, keynote message delivered at the International Conference on Green Industry in Asia, Manila, 9-11 septembre 2009.

énergies renouvelables et de la gestion de l'utilisation des terres, du développement communautaire, du commerce et de la conservation. Une politique rendant payants les services écosystémiques permettra d'appuyer les efforts visant à encourager la gestion durable des terres.

28. En matière de recouvrement des coûts pour les services de conservation des écosystèmes par la promotion de l'écotourisme dans les agglomérations urbaines, l'un des exemples marquants dans la région est Suncheon City, en République de Corée, qui a transformé son écosystème peu développé de marées en une source d'avantages compétitifs. Depuis sa restauration, la zone humide de Suncheon Bay a permis à la ville de devenir un centre d'écotourisme qui a attiré plus de 2,3 millions de visiteurs, créé 6 400 emplois et offert d'autres avantages économiques évalués à quelque 100 millions de dollars pour le plus grand profit de ses citoyens. Suncheon Bay est l'une des cinq plus grandes zones humides côtières du monde et est la première en République de Corée à être enregistrée par la Convention de Ramsar. Le Viet Nam est un autre exemple de pays qui a réalisé d'importants profits en investissant dans les services écosystémiques, où une politique nationale rendant payants les services écosystémiques a été adoptée et sera promulguée d'ici la fin de l'année. On estime qu'un investissement de l'ordre d'un million de dollars dans le but de planter environ 12 000 hectares de mangrove permettra d'économiser 7 millions de dollars par an en coûts d'entretien de l'infrastructure côtière. De même, depuis 2008, le paiement pour les services fournis par le milieu forestier dans deux provinces a servi pendant deux ans d'expérience pilote qui sera reproduite à l'échelle du pays à partir de 2011.

B. Initiatives aux niveaux régional et mondial

29. Aux niveaux régional et international, un certain nombre d'initiatives ont été lancées par des organisations internationales, notamment par l'Organisation des Nations Unies. Ces initiatives ont contribué à réaliser des progrès en : a) élaborant des programmes régionaux et des mécanismes de mise en œuvre encourageant l'appropriation des programmes par le pays, la région et la sous-région ; b) en mettant en œuvre des projets et des programmes à l'échelon régional, national et local afin de mettre au point et/ou d'améliorer les outils et les méthodologies ; c) en évaluant les progrès, en échangeant les données d'information et d'expérience, en encourageant la coopération et la coordination ; et d) en se procurant et en intégrant les contributions des multiples parties prenantes sur l'écologisation des économies et la promotion de la durabilité.

30. Ces initiatives ont permis la constitution de réseaux, le renforcement des capacités, la promotion de cours de formation aux meilleures pratiques et une réforme des politiques générales, outre la promotion de la création de centres de production moins polluants, la mise en œuvre de programmes conjoints par le secteur privé et les organisations non gouvernementales et la formation d'une coalition d'organisations non gouvernementales et d'associations locales.

31. Depuis 2005, la CESAP apporte une aide aux pays de la région par des concertations et des forums sur les politiques à mettre en œuvre, le développement des capacités, la formation de formateurs et les programmes de formation des dirigeants en vue de la mise au point et de l'application de mécanismes d'intervention en matière de croissance verte. La CESAP met également en œuvre un certain nombre de projets pilotes, en utilisant son propre mécanisme de coopération régionale et en appuyant la mise en œuvre du Réseau

de l'Initiative de Séoul sur la croissance verte (SINGG). Le Réseau a été lancé à la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique en 2005, pour servir de mécanisme de mise en œuvre de l'Initiative de Séoul et ses membres sont les pays d'Asie et du Pacifique. Les forums régionaux ont abordé les principaux problèmes et priorités émergents en matière d'environnement, de développement et d'application du principe de la croissance verte, notamment l'utilisation d'instruments économiques, l'infrastructure durable, la consommation et la production pour faire face aux changements climatiques et la promotion d'une industrie verte. Plus de 300 responsables politiques venant de 35 pays de la région ont bénéficié du Programme régional de renforcement des capacités concernant la croissance verte et du Programme de formation des dirigeants. Dix projets pilotes ont été lancés dans 10 pays pour tester la mise en œuvre des outils et mécanismes d'intervention en matière de croissance verte dans les pays en développement de la région, en tirer des enseignements et dégager des modèles pouvant être reproduits.

32. L'approche de la croissance verte mise en œuvre en Asie et dans le Pacifique a eu des échos positifs dans d'autres régions du monde et le PNUE a été la première organisation à lancer, en octobre 2008, l'Initiative pour une économie verte en tant qu'initiative mondiale, avec l'appui d'autres initiatives au sein de l'ensemble du système des Nations Unies. Tout ceci tend à apporter une preuve macroéconomique convaincante en faveur d'une augmentation importante des investissements dans l'environnement, en tant que moyen d'encourager la croissance économique durable, la création d'emplois décents et la réduction de la pauvreté, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en extrayant et en utilisant moins de ressources naturelles et en produisant moins de déchets. Les activités relevant de l'Initiative comprennent des services consultatifs aux pays et régions, ainsi que la production de matériels d'information considérables dans le domaine de la recherche tels que le Rapport sur l'économie verte, la série de Rapports sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité, et le Rapport sur les emplois verts. L'Initiative s'est également engagée dans des partenariats visant à promouvoir et à mettre en œuvre des stratégies d'économie verte.

33. Les réseaux et partenariats sociaux et professionnels pour la promotion d'une meilleure performance environnementale en faveur d'une option de développement durable à faible teneur en carbone comprennent le Forum Asie-Pacifique pour l'environnement et le développement, le réseau de recherche pour une société à faible taux d'émission de carbone, le Réseau asiatique de conformité et d'application environnementales, le Réseau Asie-Pacifique de planification du développement durable; le Réseau de l'ASEAN pour l'application des lois relatives à la faune, l'Initiative du Triangle de corail, l'Initiative sur la qualité de l'air dans les villes asiatiques (CAI-Asia); les Partenariats en vue de la gestion de l'environnement des mers d'Asie de l'Est (PEMSEA); l'Organisme de coordination du Programme des mers de l'Asie de l'Est (COBSEA); l'Initiative de Bakou sur l'efficacité énergétique et les économies d'énergie et le Forum Asie-Pacifique de l'eau. Le Chemin de fer transasiatique a pour vocation de relier les populations grâce à des réseaux de transports durables. D'autres initiatives régionales pertinentes lancées par les États membres depuis la cinquième Conférence ministérielle soutiennent également l'économie verte et à faible émission de carbone, telles que l'Initiative pour une Asie propre et le Partenariat Cool Earth du Japon, ainsi que le Partenariat East Asia Climate de la République de Corée.

34. Les organes intergouvernementaux de coopération sous-régionale, tels que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), le Programme de coopération environnementale pour la sous-région Asie du Nord-Est (NEASPEC) et le Programme régional océanique de l'environnement (PROE) ont mis en place des mécanismes permettant de faire face aux problèmes environnementaux et de développement durable dans les sous-régions. Ces programmes ont joué un rôle de premier plan pour faire face à difficultés spécifiques, telles que la pollution atmosphérique transfrontière, les économies d'énergie et l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la conservation de la nature. Par exemple, après la cinquième Conférence ministérielle, le NEASPEC a lancé un débat visant à dissocier les pressions environnementales et le développement économique et a lancé le Partenariat pour l'écoefficacité en Asie du Nord-Est.

35. S'inspirant de l'expérience asiatique, des initiatives mondiales visant à promouvoir de nouveaux modèles de développement plus écologiques ont également été proposées. Par exemple, le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont lancé la Nouvelle donne écologique mondiale, invitant tous les dirigeants du monde à promouvoir une réorientation massive des investissements afin de restaurer les systèmes naturels qui sous-tendent l'économie mondiale. La Nouvelle donne propose également de former les travailleurs occupant un emploi officiel ou informel aux emplois verts dans des secteurs aussi diversifiés que le ramassage des ordures, la récupération et le transport des déchets. Les États membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques et l'Union européenne ont également adopté des stratégies de croissance verte.

II. Problèmes et opportunités

36. Ce chapitre présente un résumé succinct des problèmes et opportunités qui existent dans la région. Pour des constatations plus détaillées, voir le rapport sur le développement durable en Asie et dans le Pacifique : tendances, problèmes, opportunités et perspectives de politique générale (EDD/MCED(6)1).

37. Les gains obtenus sur le plan du développement économique ont souvent gravement compromis la base naturelle et humaine qui les sous-tend. Bien souvent, cela a mené à une dégradation irréversible de l'environnement qui menace de saper et d'inverser les acquis du développement.

38. Le fait que, malgré les progrès appréciables réalisés dans la voie de la réduction de la pauvreté au cours des trois dernières décennies, l'Asie et le Pacifique comptent toujours 950 millions d'habitants qui vivent dans la pauvreté et 542 millions, soit deux tiers de la population mondiale, qui a toujours faim, est également symptomatique. La croissance économique rapide a permis de réduire la pauvreté absolue mais la pauvreté relative et les disparités se sont accrues. Environ 40 % de la population urbaine de la région, par exemple, vit dans des taudis et des bidonvilles, sans accès suffisant au logement, aux infrastructures ou aux services de base et les besoins élémentaires restent hors de portée du plus grand nombre.

39. Parmi les nombreux problèmes auxquels la région doit faire face d'une manière globale et intégrée en faisant appel à des approches de croissance écologique, figurent les effets des changements climatiques, (pénuries d'eau dans

certaines parties de la région et calamités dues à l'eau dans d'autres), la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique. En outre, l'expansion des transports et de l'urbanisation et l'augmentation des déchets et de l'utilisation des produits chimiques (d'ici 15 ans, la majorité de la population de la région vivra dans des zones urbaines) augmenteront l'empreinte écologique dans la région en vertu du principe du statu quo, ce qui aura des incidences sur les effets à long terme des changements climatiques. Les établissements urbains à forte densité de population comptant de plus en plus de taudis, dont certains ne disposent pas d'installations d'assainissement de base, de traitement des déchets ou des eaux usées sont des conditions préalables à des menaces pour la santé, susceptibles de provoquer des poussées pandémiques.

40. Avec l'augmentation de la consommation d'énergie et de la demande future, la région devrait augmenter considérablement ses émissions de gaz à effet de serre, qui représentent près de 48 % des émissions mondiales⁸. La corrélation négative entre croissance économique et services écosystémiques représente une autre menace pour le développement durable dans la région. Les modes de vie actuels et la croissance dans la région sur les plans du développement urbain, de la production de déchets, de l'utilisation de produits chimiques, de la production et de la consommation posent également de graves problèmes, en particulier parce que les coûts et risques qui y sont associés sont inégalement répartis - bien souvent les villes sont devenues victimes de leur propre succès.

41. Malgré les difficultés et les menaces, la capacité de résistance dont a fait preuve la région de l'Asie et du Pacifique pour faire face aux crises financière, énergétique et alimentaire, montre que la région a le potentiel de transformer les difficultés en opportunités pour le développement durable. La région est le plus grand producteur et exportateur d'installations d'énergies renouvelables, avec la Chine et l'Inde comme chefs de file. Les possibilités d'investissement dans des emplois et une productivité écologiques, ainsi que dans les capacités humaines et le renforcement des services écosystémiques sont prometteuses. En outre, les produits verts, tels que ceux résultant de la gestion et de la mise à disposition de services écosystémiques, les produits forestiers autres que le bois et l'agriculture organique peuvent offrir de nouveaux moyens d'existence aux pauvres tout en améliorant la qualité de l'environnement.

42. Le rapport du secrétariat sur le développement durable en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCED(6)/1) note qu'il existe d'autres possibilités permettant aux dirigeants politiques de mettre l'accent sur la croissance verte et la réorientation des structures économiques et sociales en faveur de la durabilité. Celles-ci comprennent :

- a) Un nombre croissant d'expériences en matière de politiques dont on peut tirer parti pour renforcer la gouvernance institutionnelle et réactive ;
- b) La capacité nouvelle d'exploiter les outils qui influent sur les investissements ;
- c) Des changements et des innovations technologiques prometteurs ;

⁸ Selon la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique et l'Agence internationale de l'énergie atomique.

- d) Un appui croissant de la part des communautés locales et des instances politiques en faveur du développement vert ;
- e) La promotion du changement au niveau des attitudes et de la prise de conscience, ce qui permet aujourd'hui, tant d'un point de vue économique que politique, de parler d'intégration des intérêts économiques et écologiques et de réorienter les chemins de croissance ;
- f) Une grande capacité de la part des parties prenantes à agir en tant que partenaires ;
- g) Une coopération et des réseaux régionaux renforcés ;
- h) La promesse de profits obtenus grâce à la croissance verte et à la consommation durable;
- i) Un important investissement prévu dans une nouvelle infrastructure, présentant une occasion appréciable de concevoir une infrastructure basée sur les principes de la durabilité.

III. Lacunes

43. Les crises simultanées qui continuent de hanter les pays de la région ont mis en évidence les limites des modèles actuels de croissance économique. Compte tenu de sa capacité de charge limitée, la région de l'Asie et du Pacifique ne peut espérer poursuivre dans la voie du développement classique de la « croissance d'abord, le nettoyage après », en tablant uniquement sur la maximisation de la croissance quantitative. Toutefois, de nouveaux partenariats seront nécessaires entre les pouvoirs publics, le secteur privé et le grand public. Les obstacles actuels, tels que les dysfonctionnements du marché et les systèmes de tarification existants, l'utilisation insuffisante des instruments économiques, l'insuffisance des connaissances, l'insuffisance de la recherche-développement, les faibles capacités institutionnelles, le chevauchement des mandats institutionnels, le faible niveau des dépenses consacrées à l'environnement, l'insuffisance des mesures de protection de l'environnement, s'ils étaient exploités, pourraient créer des possibilités de nouveaux investissements et de nouveaux moteurs de croissance verte.

44. Des changements fondamentaux du système structurel sont nécessaires pour favoriser l'écologisation de la croissance économique par un développement à faible émission de carbone. Parmi ces changements, certains portent sur la structure invisible de l'économie, comme les prix du marché, les réglementations, les modes de vie et la technologie qui doivent refléter les prix écologiques. En même temps, l'infrastructure physique,⁹ telle que les transports, les systèmes énergétiques et hydrauliques, les bâtiments, doit être plus écoefficace. Ces changements, qui se reflètent dans les prix écologiques et l'infrastructure physique, exigent que les gouvernements montrent la voie, tout en donnant au secteur privé la possibilité de saisir les nouveaux débouchés qui se présentent, et en encourageant les consommateurs à changer de modes de vie sans compromettre la qualité de vie.

⁹ Selon les estimations en 2008, les besoins d'investissement en infrastructure des pays membres de la Banque asiatique de développement approchaient les 8 billions de dollars des Etats-Unis pour la période 2010-2020.

45. L'absence d'un cadre politique de facilitation propice à l'internalisation des coûts sociaux et environnementaux dans les choix privés et publics par une combinaison de moyens d'action, d'incitations et de mesures dissuasives est une autre lacune importante qui doit être comblée. Les taxes et redevances de pollution ont fait partie de l'arsenal répressif dissuasif pendant de nombreuses années. Toutefois, ce mécanisme se heurte à des problèmes de mise en application et de faibles niveaux de redevances (en ce sens que cela coûte moins cher de polluer et de payer une amende, par exemple). D'autres facteurs qui posent problème sont la faiblesse des politiques, de faibles capacités institutionnelles et le chevauchement des mandats institutionnels. En outre, le faible niveau des dépenses consacrées à l'environnement, les lacunes sur le plan des connaissances, l'insuffisance de la recherche-développement, et l'absence de traditions de consommation sont également d'importantes lacunes.

46. D'autres lacunes sur le plan des politiques (réglementaires, incitatives, sociales et institutionnelles) comprennent :

a) L'absence d'un climat favorable au commerce et à l'industrie pour réaliser des améliorations constantes en faveur de l'efficacité des ressources, du bien-être des employés, et de l'utilisation la plus faible possible de ressources et de matières toxiques, en s'efforçant en dernier ressort de réaliser la stratégie du zéro déchet, et de la neutralité en carbone pour les entreprises et leurs chaînes de distribution ;

b) L'absence d'une demande et d'une offre rigoureuse de produits et de services durables sur le marché ;

c) Un manque d'intégration de l'utilisation et de la gestion durables des ressources naturelles dans le processus de prise de décisions des pouvoirs publics, du secteur privé et des organisations de la société civile ;

d) Un développement social limité en raison de la mise en œuvre de moyens autres que l'investissement durable dans les personnes et les communautés, tel que mis en évidence dans la nouvelle donne écologique mondiale;

e) L'incapacité d'associer le développement économique à la création d'emplois décents et à l'augmentation du bien-être ;

f) Un manque de politiques et de mesures favorisant les marchés publics durables ;

g) Une prise de conscience limitée de la part du grand public quant aux impacts de ses choix de consommation ;

h) Un développement limité de la capacité institutionnelle par la gestion des connaissances, le transfert de technologie, l'éducation, la formation et la sensibilisation du grand public ;

i) La participation limitée des groupes importants, notamment les femmes, les autorités locales, le secteur privé et les collectivités locales dans la planification, la prise de décision et la mise en œuvre.

IV. Perspectives

47. Compte tenu du développement et de la durabilité de la région Asie-Pacifique, tant sur le plan du développement global que sur celui du développement sectoriel, il est nécessaire de mettre en place un système socioéconomique et écologique résilient et interdépendant qui soit en mesure de faire face à des chocs tels que ceux qui ont récemment affecté les économies régionales et mondiales sur les plans financier, énergétique et alimentaire. La mise en place d'un tel système exigera de mettre au point une gouvernance résiliente et réactive mettant l'accent sur trois facteurs : a) le respect des limites ; b) la résilience du système ; et c) la prise en compte des liaisons requises entre les éléments du système. En gardant à l'esprit ces importants facteurs, la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique a adopté la croissance verte en tant que stratégie propre à apporter à la région la croissance économique durable qui est nécessaire pour atteindre les objectifs de développement sans porter atteinte à l'environnement.

48. Les pays de la région s'efforcent de réaliser les objectifs de la croissance verte et sont résolus à éliminer la pauvreté et à améliorer le bien-être social de leurs populations croissantes, en créant les outils et mécanismes institutionnels, politiques et économiques nécessaires. Toutefois, les difficultés sont trop importantes pour être surmontées rapidement compte tenu de l'insuffisance des ressources et des lacunes sur le plan technologique. Des années pendant lesquelles les dimensions écologiques de la croissance économique ont été négligées, ont imposé de lourdes contraintes à l'environnement. Les crises récentes ont fait apparaître les déséquilibres sociaux et écologiques des modes de croissance économique traditionnels. Pour relever avec succès les grands défis du développement dans la région, il sera nécessaire de corriger ces déséquilibres.

49. Remédier à ces déséquilibres sera décisif pour la région qui doit faire face à la persistance ou à l'apparition de nouveaux défis majeurs, tels que la réduction de la pauvreté, la sécurité de l'approvisionnement en eau, la sécurité énergétique et alimentaire, et les changements climatiques. Loin d'être isolées, ces difficultés sont en fait étroitement liées. Leur solution exigera que l'on reconnaisse les liens qui les unissent et que l'on adopte des approches inclusives, holistiques et intégrées pour accroître la capacité de résistance des systèmes socio-économiques. Fournir des services à un coût abordable à des populations urbaines qui croissent rapidement tout en veillant à ne pas laisser les régions rurales à la traîne, accélérer l'industrialisation tout en favorisant une deuxième révolution verte pour répondre à la demande alimentaire des générations présentes et futures, et éliminer les effets négatifs des activités humaines sur le climat mondial tout en s'adaptant à des changements qui sont déjà en cours, tout cela exigera l'adoption d'un modèle de développement différent. Il faudra placer l'homme et l'environnement au cœur des stratégies de croissance économique.

50. Le développement de l'infrastructure est l'une des priorités de la région de l'Asie et du Pacifique, qui doit investir massivement dans les années à venir, notamment pour développer l'accès aux services d'une population de plus en plus nombreuse. Toutefois, le développement de l'infrastructure a des effets importants et à long terme sur l'environnement. La mise en place d'une infrastructure n'a pas seulement pour effet de perturber l'écosystème local tout en faisant souvent appel à l'utilisation intensive des ressources physiques et de l'énergie. Elle a aussi pour effet de fixer des modes de consommation et de production qui dureront pendant des décennies. En outre, l'histoire du

développement infrastructurel dans la région n'a pas toujours été favorable aux pauvres. Elle a, par exemple, entraîné des évictions massives des pauvres de leurs établissements. Il importe donc de mettre le développement infrastructurel au service de la croissance verte et des pauvres.

51. Les gouvernements devront concevoir des politiques plus énergiques en matière de main-d'œuvre, afin de faire face à la pénurie de personnel qualifié et de répondre à la demande croissante d'emplois verts. Une politique adaptée en matière d'emplois verts peut contribuer à appuyer les objectifs de la croissance verte. Une intervention est nécessaire pour faire en sorte que les emplois verts soient favorables aux pauvres et que la productivité de l'emploi, la parité des sexes et la qualité des conditions de travail soient assurées à long terme.

52. L'écotaxe et une réforme budgétaire peuvent constituer des instruments utiles pour corriger les distorsions du marché et les systèmes tarifaires, et pour promouvoir un développement plus équitable et plus durable. Les gouvernements peuvent utiliser les recettes générées par des mesures plus énergiques de taxation verte et les appliquer à des projets d'infrastructure durable pour apporter aux pauvres des services essentiels. Les taxes et subventions doivent toutefois être fixées avec précision et appliquées progressivement pour éviter tout effet négatif sur les groupes à faible revenu.

53. Toutes les politiques de croissance verte ne sont pas automatiquement favorables aux pauvres. En fait, les politiques de croissance verte bénéficiant aux pauvres doivent faire l'objet d'une attention particulière. Étant donné que les pauvres ont déjà un mode de vie qui génère peu d'émissions de carbone, ils risquent souvent d'être oubliés dans les approches de croissance verte. Donner la priorité aux transports en commun et aux transports publics, ainsi qu'aux systèmes de déplacement individuel privés non motorisés peut avoir des effets favorables pour les pauvres.

54. La demande alimentaire dans la région devrait doubler d'ici à 2050, et à moins de pouvoir renforcer la productivité, la région devra compter sur les importations pour satisfaire une grande partie de cette demande. Étant donné la volatilité croissante des marchés internationaux, cela imposerait un coût énorme et politiquement intolérable aux économies de la région. À cet égard, la crise alimentaire de 2008 peut être un simple avertissement en comparaison avec ce qui se prépare. Compte tenu de l'augmentation des terres arables et de la pénurie d'eau, la solution consisterait à intensifier les méthodes d'irrigation et à moderniser les anciennes infrastructures. En l'absence de gains de productivité, les pires scénarios risquent fort de devenir réalité.¹⁰

55. La mise en place d'une infrastructure de l'eau soucieuse de l'environnement et fondée sur une vision claire de l'avenir est indispensable pour aborder les questions de la sécurité de l'eau dans le cadre d'une planification

¹⁰ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, International Water Management Institute and Asia-Pacific Water Forum, *Revitalizing Asia's Irrigation: To Sustainably Meet Tomorrow's Food Needs* (2009). (Les chiffres sont fonction des hypothèses optimistes ou négatives qui sont faites)

¹¹ CESAP, *Energy Security and Sustainable Development in Asia and the Pacific* (2007) (Publication des Nations Unies, N° de vente E.08.II.F.13).

¹² FCCC/CP/2007/6/Add.1, décision 1/CP.13, par. 1 b) ii).

intégrée faisant intervenir d'autres formes d'infrastructure, notamment dans les domaines de l'assainissement, de l'énergie, des transports et de la préparation aux catastrophes. L'amélioration des connaissances et des technologies en matière de conception et de fabrication pourrait jouer un rôle important. Pour optimiser les changements systémiques, il est nécessaire d'intervenir au niveau du cycle de l'eau. Grâce aux technologies et à une planification inclusive, l'eau peut être gérée de manière intégrée, en tenant compte de son cycle naturel.

56. Pour aller de l'avant sur la voie de la sécurité énergétique, les pays de la région devront veiller à ce que les ressources énergétiques dont ils disposent soient disponibles, d'un coût abordable et durables. Cela nécessitera un vaste éventail de mesures, à savoir conserver l'énergie et accroître le rendement énergétique ; rationaliser la tarification et les systèmes de taxation ; améliorer la gouvernance du secteur énergétique et diversifier les sources d'approvisionnement ; notamment en utilisant davantage de sources énergétiques de remplacement et renouvelables. S'agissant de la durabilité environnementale, les deux grands défis consisteraient à réduire l'intensité énergétique des économies de la région, tout en dissociant la croissance économique de la consommation énergétique, et à dissocier la consommation énergétique des impacts sur l'environnement en adoptant des sources énergétiques plus respectueuses de l'environnement.

57. L'urbanisation verte, outre qu'elle contribuerait à l'amélioration de la qualité de l'environnement et à l'atténuation des effets des changements climatiques, pourrait aussi créer des emplois pour les pauvres et même améliorer la sécurité alimentaire grâce à l'agriculture urbaine et à la pratique des «paysages comestibles» (c'est-à-dire des paysages construits à partir de plantes présentant un intérêt alimentaire). Les programmes de microfinancement qui appuient des projets à petite échelle (par exemple les stations de recharge de l'énergie solaire ou les systèmes de biogaz) peuvent également offrir des moyens d'existence aux pauvres. La clairvoyance, le leadership politique, et la volonté jouent également un rôle important dans le développement urbain. Il y a plusieurs années, la municipalité de Shanghai s'est engagée à investir 3 % de son PIB dans la protection de l'environnement, essentiellement aux fins du traitement des déchets et de la lutte contre la pollution de l'air, et cette stratégie s'est révélée payante. La ville fait aujourd'hui de la publicité pour la qualité de l'environnement qui est devenue l'une de ses spécificités.

58. Parvenir à une croissance élevée à faible intensité de carbone est non seulement nécessaire mais aussi réalisable. La croissance verte vise à réduire l'intensité d'énergie, de ressources, et de carbone, tant au niveau de la production qu'au niveau de la consommation, dans le cadre d'une action globale d'amélioration de l'efficacité. Cette approche encourage directement les pays à aligner leurs priorités de développement sur une action en matière de changements climatiques et est conforme au Plan d'action de Bali, qui invite les pays en développement à prendre à l'échelon national des mesures appropriées pour atténuer les effets des changements climatiques dans le contexte du développement durable. La croissance verte peut donc fournir une stratégie efficace pour appuyer la contribution des pays en développement au cadre d'action sur les changements climatiques de l'après 2012. Afin de faire face aux changements climatiques, il est impératif d'intégrer des considérations climatiques dans les politiques de développement. Pour harmoniser les mesures concernant le climat et les politiques de développement, une option consiste à prendre en considération les avantages connexes, c'est-à-dire à réaliser des

objectifs multiples par une stratégie mettant l'accent sur la réduction des gaz à effet de serre. Comme bon nombre de mesures de protection de l'environnement présentent des avantages socioéconomiques, les options et mesures susceptibles de déboucher sur des situations offrant des avantages sans contrepartie doivent être définies et devenir prioritaires.

59. L'adaptation pose des difficultés plus complexes, en particulier en ce qui concerne les dangers liés au climat. La gestion de base des catastrophes et la planification de base de la riposte constituent un premier pas logique dans la planification de l'adaptation à long terme qui ne doit pas être dissociée de la prévention, de la gestion des catastrophes et des initiatives d'intervention de base. La conception d'infrastructures adaptées au climat exigera une meilleure sensibilisation et des directives claires concernant la conception à l'épreuve du climat, qui doivent faire partie intégrante des normes sismiques et météorologiques de base. En outre, en une période d'incertitude et de risque croissant, il est particulièrement nécessaire d'appliquer une gouvernance et des politiques réactives, contribuant activement à accroître la capacité d'adaptation des plus vulnérables, en particulier les pauvres. Des politiques et mesures réactives sont d'une importance cruciale pour la promotion d'une croissance inclusive et durable et offrent la meilleure option pour faire face aux questions sectorielles et thématiques liées au développement durable.

60. Les politiques et mesures requises pour progresser vers l'intégration du développement durable dans les politiques de développement ont été résumées dans l'annexe II. Elles sont nécessaires pour mettre en place des systèmes socioéconomiques résilients et méritent dès lors que l'on s'y intéresse davantage dans le cadre des politiques et des concertations nationales, régionales et internationales. Enfin, face aux crises économiques les plus graves depuis la grande dépression, alors que les modèles traditionnels de développement sont remis en question et que le monde est en quête de nouvelles voies et de nouveaux dirigeants, la région de l'Asie et du Pacifique a la possibilité de façonner non seulement son propre avenir mais aussi de jouer un rôle de chef de file dans un monde en transition vers un développement écologiquement durable et socialement inclusif. Cela exige que la région adopte un ensemble commun de principes, normes, conventions et formules de développement, un ensemble qui englobe la croissance verte et intègre les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable de manière équilibrée.

V. Questions à examiner

61. La Conférence souhaitera peut-être examiner les progrès réalisés dans l'application de la recommandation de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement, examiner les difficultés et les opportunités ainsi que les diverses options présentées pour l'orientation des travaux futurs.

Annexe I

Module thématique : énergie, eau, alimentation et agriculture, établissements urbains et infrastructure durable

Énergie	Eau	Alimentation et agriculture	Établissements urbains	Infrastructure durable
<p><u>Remise en état /changement de système</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse du cycle de vie Analyse « de bout en bout » Réseaux électriques intelligents Limiter le gaspillage et les pertes de transmission Utilisation de l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) et de la gestion des ressources de l'environnement (ERM) Gestion de la demande Concevoir des projets verts <p><u>Réorientation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> De non renouvelable à renouvelable Transformation des déchets en énergie Production et distribution décentralisées Freiner les impacts climatiques défavorables Réduire les subventions favorisant le gaspillage 	<p><u>Remise en état /changement de système</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Gestion de la demande Utilisation de l'EIE et de l'ERM Limiter le gaspillage et les pertes de transmission S'adapter aux changements climatiques Préserver l'intégrité des écosystèmes Concevoir des projets verts <p><u>Réorientation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Recherche-développement Promouvoir la conservation Réutilisation de l'eau Renforcer l'accessibilité financière Réduire les subventions favorisant le gaspillage 	<p><u>Remise en état /changement de système</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse du cycle de vie Analyse « de bout en bout » Gestion de la demande Agriculture écologique S'adapter aux changements climatiques Perte de terres agricoles au profit de l'environnement bâti Préserver l'intégrité des écosystèmes <p><u>Réorientation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Recherche-développement Remise en état des terrains Promouvoir la lutte intégrée contre les nuisibles Promouvoir la gestion intégrée des éléments nutritifs Réduire au minimum l'utilisation des ressources et les impacts environnementaux Réduire les subventions favorisant le gaspillage 	<p><u>Remise en état /changement de système</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Planification avisée Planification de l'utilisation des sols Densification du tissu urbain Développement de villes écologiques Vision novatrice Limiter l'extension désordonnée des villes Production propre Utiliser l'EIE et de l'ERM Projets verts <p><u>Réorientation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Construction écoefficace Remise en état de l'environnement Rénovation durable Réduire au minimum l'utilisation des ressources et les impacts environnementaux 	<p><u>Remise en état /changement de système</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse du cycle de vie Analyse « de bout en bout » Dématérialiser le développement Production propre Utiliser l'EIE et de l'ERM Vision novatrice Préserver l'intégrité des écosystèmes Projets verts <p><u>Réorientation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Construction écoefficace Recherche-développement Rénovation durable Transfert modal Réduire au minimum l'utilisation des ressources et les impacts environnementaux

Énergie	Eau	Alimentation et agriculture	Établissements urbains	Infrastructure durable
Améliorer	Améliorer	Améliorer	Améliorer	Améliorer
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'efficacité • Initiative marché du carbone • Accès à un coût abordable • Mesures de réglementation • Légiférer • Fixer des normes • Responsabilité • Suivi • Mesures fiscales • Mesures d'incitations/de dissuasion • Instruments économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'efficacité • Accès à un coût abordable • Qualité de l'eau • Réaliser les OMD • Mesures de réglementation • Légiférer • Fixer des normes • Responsabilité • Suivi • Mesures fiscales • Mesures d'incitations/de dissuasion • Instruments économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'efficacité • Mettre l'accent sur les pauvres et les personnes vulnérables • Réaliser les OMD • Mesures de réglementation • Légiférer • Fixer des normes • Responsabilité • Suivi • Mesures fiscales • Mesures d'incitations/de dissuasion • Instruments économiques • Mesures institutionnelles • Dissocier la production • Plan national sur l'alimentation et l'agriculture • Renforcement des capacités • Sensibilisation • Diffusion de l'information • Programmes à assise communautaire • Diffuser les meilleures pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'efficacité • Abris et services • Réaliser les OMD • Mesures de réglementation • Légiférer • Fixer des normes • Suivi • Mesures fiscales • Instruments économiques • Mesures technologiques • Améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources • Passer à une technologie plus propre • Mesures institutionnelles • Gouvernance résiliente et réactive • Renforcement des capacités • Lutte contre les changements climatiques • Sensibilisation • Diffuser les meilleures pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'efficacité • Réaliser les OMD • Mesures de réglementation • Légiférer • Fixer des normes • Suivi • Mesures fiscales • Analyse économique en faveur de la durabilité • Écocertification • Mesures technologiques • Améliorer l'efficacité • Traiter les déchets et la pollution n • Encourager l'innovation • Mesures institutionnelles • Mettre au point des critères de référence pour l'infrastructure durable • Intégrer les externalités dans la planification de l'infrastructure • Renforcement des capacités • Économie circulaire • Sensibilisation • Diffuser les meilleures pratiques

Notes

- EIE : Evaluation de l'impact sur l'environnement
ERM : Gestion des ressources de l'environnement
R&D : Recherche et développement
IPM : Lutte intégrée contre les nuisibles
INM : Gestion intégrée des éléments nutritifs
OMD : Objectifs du Millénaire pour le développement

Annexe II

Progrès sur la voie de l'application

Domaines dans lesquels des progrès ont été réalisés ou doivent être accomplis

<i>Politiques et stratégies</i>	<i>Mesures institutionnelles</i>	<i>Mesures de réglementation</i>	<i>Mesures fiscales</i>	<i>Mesures technologiques/ de soutien</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies nationales de développement durable • Vision novatrice • Programmes nationaux d'incitation • Stratégies sectorielles • Encourager la croissance et assurer des résultats équitables • Réduire et gérer les risques et les incertitudes • Renforcer la résilience • Gouvernance inclusive et réactive • Promouvoir la consommation et la production durable • Renforcer la productivité de la main-d'œuvre et des ressources • Répondre aux besoins humains de base • Favoriser le bien-être humain • Promouvoir une économie à faible intensité en carbone • Renforcer les services écosystémiques • Mettre l'accent sur les pauvres et les personnes vulnérables • Réaliser les OMD 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir une gouvernance à plusieurs niveaux • Promouvoir la coordination et la coopération • Renforcement des capacités résilientes et réactives • Engagement dans des partenariats multipartites • Institutionnaliser l'intégration des politiques • Pratiques vigilantes en matière de gestion des risques • Équilibrer les intérêts multiples -règlement des différends • Institutionnaliser la concertation et les débats publics • Promouvoir et constituer des réseaux • Promouvoir et préserver diverses sources de connaissance • Accords volontaires • Renforcement de la responsabilité du producteur • Créer des centres nationaux pour une production propre 	<ul style="list-style-type: none"> • Légiférer • Fixer des normes • Mettre au point des réglementations • Responsabilité • Suivi • Utilisation de l'EIE et de l'ERM • Zonage de l'utilisation des terres • Codes de construction • Tribunaux de l'environnement • Police de l'environnement • Initiative pour une douane verte • Application de la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements verts • Écologisation des marchés • Investir dans le capital humain • Écologisation de la chaîne d'approvisionnement • Mécanismes de marché tels que le mécanisme pour un développement propre • Mesures d'incitation/ de dissuasion • Instruments économiques • Écoétiquetage • Écotaxes et réforme budgétaire • Taxes et redevances de pollution • Rationaliser les prix • Réforme des subventions • Paiement de droits afin réduire les encombrements • Primes et incitations en faveur d'un mode de vie plus respectueux de l'environnement • Paiement pour services écosystémiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'efficacité • Analyse des cycles de vie dans la planification et la conception • Recherche-développement - promouvoir l'innovation technologique • Conception des villes et des infrastructures axées sur l'homme • Parcs écoindustriels • Agriculture écologique • Promouvoir l'énergie renouvelable • Gestion de la demande • Développement dématérialisé • Modernisation des bâtiments • Pratiques de consommation écologiques • Achats verts • Encourager les énergies de remplacement • Encourager le recyclage • Promouvoir la lutte intégrée contre les nuisibles (IPM) • Promouvoir la gestion intégrée des éléments nutritifs (INM) • Améliorer l'efficacité de l'énergie et des matériaux

Domaines dans lesquels des progrès ont été réalisés ou doivent être accomplis

<i>Politiques et stratégies</i>	<i>Mesures institutionnelles</i>	<i>Mesures de réglementation</i>	<i>Mesures fiscales</i>	<i>Mesures technologiques/ de soutien</i>
				<ul style="list-style-type: none"> • Passer à des carburants plus propres • Sensibilisation • Diffusion de l'information

Notes

- OMD : Objectifs du Millénaire pour le développement
 NCPC : Centre national pour une production propre
 EIE : Évaluation de l'impact sur l'environnement
 ERM : Gestion des ressources de l'environnement
 R&D : Recherche et développement
 MPD : Mécanisme pour un développement propre
 IPM : Lutte intégrée contre les nuisibles
 INM : Gestion intégrée des éléments nutritifs
-